

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 726

Artikel: L'Ecole ménagère d'Uttewyl

Autor: Derron-Ulliac

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

faveur (si l'on peut dire!) de deux guerres meurtrières. La Française eut toujours une place prépondérante, dans le pays, sur le plan intellectuel et social. Les vides créés par la guerre de 1914 lui donnèrent l'occasion de prendre une place primordiale dans la vie économique. Une seule objection subsistait encore à l'égard du droit de vote: les citoyennes ne sont pas soldats. La guerre de 39 a balayé cet obstacle, il y eut des femmes dans l'armée de 1940 et, dans l'armée clandestine, le dévouement des femmes, jusqu'à la torture et à la mort, fut égal à celui des hommes. Combien ce fut émouvant d'entendre une résistante authentique raconter les sacrifices consentis par de toutes jeunes filles, par des femmes inconnues, retournées depuis lors à leur modeste labeur journalier!

Et vous ne nous avez pas caché les ombres du tableau: les citoyennes appelées brusquement à remplir un devoir auquel elles n'étaient pas préparées, ont tatonné, ont erré souvent. Mais elles se mettent bravement à la tâche, elles s'informent, lisent, dans la presse, les articles politiques; elles sont toujours plus nombreuses aux assemblées électorales, elles y amènent mari et enfants. Grâce à la présence de l'élément féminin, ces assemblées, tenues jadis dans les cafés, sont transportées maintenant dans les salles d'école, les cinémas, sur la place publique. Les Françaises veulent être à la hauteur de leurs nouvelles responsabilités, elles veulent éviter à leurs enfants les terribles expériences du récent passé.

On leur reproche, n'est-ce pas, de soutenir les partis extrêmes?

— Parfois, mais c'est inexact. Elles soutiennent les partis nouveaux; elles ne peuvent pardonner aux anciens d'avoir conduit la France au bord de l'abîme.

— Et l'électeur français, vous a-t-il accueillies avec bienveillance?

— Nous collaborons aisément avec nos camarades masculins; l'homme de la rue ne sourit même pas quand l'une de nous parle en public. L'heure est sérieuse, on n'a pas trop de toutes les bonnes volontés.

Les parlementaires élues (au nombre de 59, la plus forte proportion dans les parlements actuels) s'occupent avec succès du statut de la femme, de la protection de l'enfance et de la famille, du ravitaillement, de l'équipement ménager, etc.

— Vous-même, vous avez, Madame, une jeune famille, l'avez-vous emmenée à Paris,

où vos fonctions de député vous appellent?

— Non. Notre centre, c'est Marseille. C'est là que j'ai mon étude d'avocat, convenue à une collègue compétente, c'est là qu'est fixé mon foyer, que je laisse en de bonnes mains pendant les quatre jours hebdomadaires que je passe à Paris. Si j'avais du bouleverser l'existence de mon mari ou de mes enfants, je n'aurais pas accepté d'être candidate à la Constituante, ni à l'Assemblée nationale actuelle. D'ailleurs, si je consens à cette double existence de député et de mère de famille, c'est parce que la France a besoin de toutes nos forces: certes, le territoire a été libéré, mais il reste encore à libérer les esprits qui ont été souvent faussés par ces longues années d'épreuves, de tentations et de démolition. Nous voulons parvenir à réaliser dans notre pays, la synthèse de la justice et de la liberté.

— Notre climat helvétique doit vous paraître bien placide, après ces années dangereuses.

— Pourtant, j'ai été reçue par un public chaleureux, voire enthousiaste...

— Trop clairsemé, à notre gré, à Neuchâtel, à Lausanne et à Genève, villes saturées de conférences. A Lausanne cependant, nous écrit notre correspondante, la qualité compensait la quantité: «M. Ch. Bellens, député de Cossonay au Grand Conseil vaudois, le fidèle ami des suffragistes et l'auteur de la motion suffragiste. Mmes Y. von der Aa, Peitreguin et Ch. Muret, trois femmes de conseillers municipaux lausannois, étaient venues nous entendre».

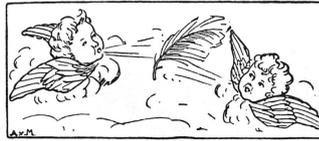
— Vos groupes suffragistes m'ont paru particulièrement vivants et intéressants; j'ai été surprise des auditeurs que l'on a pu réunir à Vevey, malgré un changement de date, ou à Colombier.

— Sans doute, dans les villes où le mouvement suffragiste est tout jeune, l'enthousiasme a été encore plus vif?

— Assurément. Il y eut beaucoup de monde à Sion où les hommes politiques les plus en vue ont pris la tête du mouvement et où même des ecclésiastiques réfractaires se convertissent. Quant à Fribourg, dans l'aula de la nouvelle université, ce fut la foule, grâce aux étudiants qui avaient pris en mains la propagande. (Qu'en dites-vous?). Après la conférence, on me fit l'honneur d'une discussion serrée qui se prolongea jusqu'à 1 heure du matin. Jugez par là de l'intérêt que soulève le problème.

— J'ajouterais, Madame, que vous l'aviez présenté en un discours de tenue admirable. Non, non, ne croyez pas que je vous tresse les couronnes rituelles qu'on a coutume d'offrir à l'hôte étranger. Mais, au delà du témoignage que vous avez apporté, vous avez fourni, à chacun, la preuve que l'éloquence d'une femme française ne le cède en rien à celle de ses compatriotes masculins que nous applaudissons bien souvent, et ceci aussi est un argument... et des meilleurs.

A. W.-G.



DE-CI, DE-LA

La première femme officier d'Etat-civil.

Mme veuve Bertha Mischler, née Hofstetler, de Schwarzenbourg, a été nommée officier d'état-civil du district de Wählern; elle a succédé dans ce poste, à son mari. Sa nomination fut adoptée à l'unanimité, parce qu'elle a travaillé dans ces services depuis de nombreuses années avec succès. Ce choix a été approuvé par le gouvernement bernois. En même temps, le gouvernement bernois spécifie que c'est la première fois que semblable fonction est confiée à une femme. (Neue Berner Zeitung).

Le Centre d'informations ménagères et familiales, à Genève.

Il y a un an que ce centre a été ouvert et qu'il fonctionne à la satisfaction générale. On peut en juger d'après le rapport au 31 décembre 1946; le bureau avait alors reçu 954 visiteurs, 250 lettres, 200 téléphones et compté aux cours ménagers 1016 personnes présentes.

Les informations demandées concernent des problèmes divers; pour tout ce qui touche aux difficultés juridiques, professionnelles, médicales, etc. on adresse les «clientes» embarrassées aux services plus spécialisés, tels que Service social, consultations juridiques de l'Union des Femmes, dispensaires, bureaux de placements, etc.

Les autres consultations ont eu pour objet les questions ménagères proprement dites: budgets à établir, recettes de cuisine, séchage de fruits et de légumes, conserves, conseils d'économie domestique, liste de trousseaux, technique du repassage, de la broderie, du raccommodage, de la couture, etc.

Les cours de couture, raccommodage, transformations de vêtements, tricotage, cuisine ont lieu régulièrement au Centre, il y a cependant un cours de cuisine régulier, mais trop peu connu, dans le quartier des Pâquis.

Lectrices, vous voyez combien de services le Centre a déjà rendus, faites-le connaître autour de vous.

(5 Rond-Point de Plainpalais, ouvert tous les après-midi, samedi excepté, de 2 à 6 h. et le vendredi matin de 10 à 12 h.).

Les femmes dans la carrière

On sait que l'Angleterre vient d'édicter de nouvelles dispositions qui ouvrent aux femmes la carrière consulaire et la carrière diplomatique. Une des premières à bénéficier de ce progrès est Mlle Jacqueline Galland, à Lausanne, attachée au consulat britannique à Lausanne pendant la guerre et qui vient d'être nommée pro-consul au moment où son père, M. Maurice Galland, consul, lui-même fils du consul Alfred Galland,

va prendre sa retraite après 34 ans de service.

Nous félicitons Mlle Galland, qui est une Lausannoise, de sa nomination, en lui souhaitant une brillante carrière.

A ce propos, il est intéressant d'étudier quels pays ont ouvert aux femmes les carrières diplomatiques et consulaires.

Les Etats-Unis, le Brésil, la République dominicaine, le Chili, la Chine, la France, le Liban, la Pologne, l'Uruguay, la République d'Haiti, l'URSS, comptent des femmes dans leur service diplomatique (qui s'occupe de haute diplomatie et de politique) et dans leurs services consulaires (lesquels s'occupent de l'individu à titre de ressortissant du pays que représente le consul).

«Ben que chez eux la loi n'exclue pas les femmes des services diplomatiques, d'autres pays n'ont pas encore songé à utiliser les qualités et les capacités féminines dans les services diplomatiques et consulaires; ainsi la Hollande, la Suède, la Norvège, où pourtant les femmes sont citoyennes. L'Angleterre vient de prendre de nouvelles dispositions, la Belgique va ouvrir la carrière à ses ressortissantes; quatre femmes ont été nommées au Département des Affaires étrangères.

«On a décidé, au Département politique, à Berne, que les femmes ne pouvaient être admises dans le service diplomatique qu'à titre de sténodactylographes. Ce qui a fait quelque bruit, l'an passé, lorsque le consul suisse de Wellington (Nouvelle-Zélande) a proposé la nomination d'une chancelière fort capable. A une interpellation déposée au Conseil national, M. M. Petitpierre a répondu qu'il était prêt à examiner avec bienveillance les offres de service lui parvenant de candidates de formation universitaire. La création récente des attachés sociaux permettrait justement d'utiliser la collaboration féminine. Espérons qu'on y pensera, au Département politique. S. B.

L'Ecole Ménagère d'Utewyl

Sur les confins du canton de Fribourg du côté bernois, parmi les belles campagnes qui encadrent Laupen d'un collier de verdure, se trouve la *Bauerinnen-Schule*. Il faut l'avoir visitée, cette vraie Maison de la Paysanne, y avoir pénétré, avoir vu le travail de sa Directrice et de ses élèves, pour comprendre ce que ce terme peut comporter de charme, de sens vrai du devoir, d'adaptation intelligente de la jeune fille au milieu qui est le sien, de savoir-faire et de dévouement de la Directrice, en un mot, de vraie grandeur.

On parle toujours de «réhabiliter le travail ménager». Aurait-il jamais déchu? Et s'il le devait, ce ne serait qu'en des mains inexpertes

¹ Ecole fondée en 1929 par Mlle B. Schnyder — diplômée de l'Ecole Ménagère de Zurich — Formation approfondie en Suisse et à l'étranger, ex-Directrice d'Ecole ménagère à Flamatt, Brienz, Lenzburg et Waldhof. Ecole soutenue officiellement par le Synode protestant du Canton de Fribourg, assisté par l'Association des Femmes Bernoises et Fribourgeoises.

² Cours de 5 mois donnant droit à un diplôme.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
en 11 classes
programmes
individuels
gain de temps

Ecole LEMANIA
LAUSANNE

Origine et évolution du mouvement féministe en Chine

Pour bien comprendre la position de la femme chinoise moderne dans la vie politique, il faut la considérer à la lumière de son arrière-plan social, culturel et historique et ne pas oublier que la véritable femme chinoise mène une existence conforme aux règles fondamentales de la vie traditionnelle de son pays; qu'elle est restée, aujourd'hui encore, étroitement attachée aux rites et usages établis depuis des siècles par ses ancêtres. Ses espoirs, ses craintes, ses aspirations, sa stricte discipline morale, son idéal et sa philosophie de la vie, ne sont connus que de quelques rares écrivains qui ont eu des contacts répétés avec elle.

Une étude approfondie de l'ancien système social chinois nous apprend, entre autres faits intéressants, que même à l'aurore de la civilisation certaines femmes ont joui d'une liberté pour le moins égale à celle des hommes, et leur statut social n'était en aucun point inférieur au leur. Par ailleurs, la femme en Chine n'a jamais été tenue à l'écart de toute activité politique et la participation du sexe faible à la vie publique, est en fait une ancienne tradition.

Les femmes ont joué un rôle actif dans la politique du pays, particulièrement au début de la dynastie Shang; il leur est même arrivé de représenter une véritable force politique! Tel est le cas de l'impératrice Lu, — de la dynastie Han (208-220) — qui tint le sceptre impérial durant plusieurs années et fut reconnue comme le chef légitime du pays. Quant à la princesse Wu, de la dynastie T'ang (618-906), elle eut l'occasion de fournir maintes preuves de sa grande habileté dans la conduite de son empire et possédait des qualités intellectuelles incontestables.

C'est elle qui eut le courage de proclamer l'égalité des droits pour les deux sexes! Aussi les femmes à cette époque furent-elles admises aux examens publics, et des charges officielles leur furent confiées. Malheureusement, avec la disparition de cette énergie souveraine, ces prérogatives furent abolies et tout le système s'effondra. Cependant, l'initiative prise par l'impératrice Wu ne fut pas unique dans son genre et l'expérience fut tentée par un empereur au cours du troisième siècle après J.-C. Sous son règne, les femmes eurent accès à la vie publique. Régulièrement, au cours des siècles, des partisans du droit des femmes ont élevé la voix en leur faveur; cependant, quels qu'aient été les avantages et privilèges qui leur furent accordés, ils furent toujours de courte durée.

La lutte pour l'égalité des droits intéresse quelque 200 millions de femmes en Chine. De grands chefs, des hommes influents, se sont ralliés aux nouvelles idées dès lors qu'ils ont appris à connaître et apprécier leurs compatriotes; ils les ont vues à l'œuvre sur les champs de bataille au cours de la guerre et leur rendent justice. De leur côté, la grande majorité des femmes instruites ont pris conscience de leur responsabilité à l'égard de la grande masse de leurs sœurs moins privilégiées, et c'est dans le but d'obtenir un meilleur statut pour la femme qu'elles ont participé aux divers mouvements de réforme récents.

L'histoire de la lutte des femmes chinoises pour l'égalité des droits peut être résumée brièvement; son début remonte évidemment à la proclamation de la République en 1911, qui a marqué l'aurore de la nouvelle Chine, avec le changement politique d'une forme monarchique de gouvernement à une forme démocratique. Ce bouleversement donna naturellement naissance à une plus grande liberté d'expression et fournit aux femmes l'opportunité d'affirmer leurs droits.

Le premier stade du mouvement fut caractérisé par les revendications d'un groupe de femmes chinoises en 1912, qui réclamèrent le droit de vote. Plus tard, deux chefs importants du Koumingtang, Tang Chun-ying et Chang-Han-ying, se firent les champions de l'égalité des droits pour les deux sexes. Ils présentèrent un projet dans ce sens au gouvernement provisoire, ayant à sa tête le Dr Sun Yat-sen, qui se montra favorable aux revendications féministes. Malheureusement, le projet fut battu en brèche par la majorité réactionnaire qui était restée attachée aux anciennes traditions conservatrices, en dépit des modifications survenues dans la forme du gouvernement. Cependant, lorsque le gouvernement provisoire s'établit à Canton, plusieurs femmes furent élues membres de l'Assemblée. Quelques années plus tard, soit le 30 mars 1921, plus de 700 femmes prenaient part à une grande manifestation. Le principal motif de cette agitation était d'obtenir qu'une clause fût ajoutée à la constitution, garantissant aux femmes le droit de vote. Il faut chercher l'origine initiale de l'organisation pour le suffrage des femmes dans les écoles supérieures du gouvernement. Dans ces institutions, fréquentées par des étudiantes de presque toutes les régions de la Chine, on professait des idées progressistes qui furent introduites dans les provinces lorsque les élèves retournèrent vivre dans leur famille. Bientôt, des clubs de femmes furent organisés dans diverses localités, dirigés par ces étudiantes. Au cours des années 1921-1922, elles fondèrent une association pour le suffrage des femmes et une Ligue, avec des sections dans les différentes provinces. L'association pour le suffrage des femmes avait élaboré un programme dont le but essentiel était d'obtenir l'abolition de tous les articles de la Constitution qui tendaient à favoriser les hommes de manière à protéger leur indépendance économique. En même temps, la Ligue

pour les droits de la femme réclamait la liberté et l'égalité pour les deux sexes. En octobre 1922, la présidente, Mlle Chou, accompagnée de trois autres personnalités féminines éminentes, présentait au Parlement une pétition, portant la signature de 500 femmes, appartenant à toutes les classes sociales de la population, et réclamant certaines réformes. Une résolution en cinq points fut présentée au Dr Sun Yat-sen pour solliciter son appui et sa collaboration. Rapidement, le nouveau mouvement s'étendit dans les nombreuses provinces de la Chine. En 1924, des associations s'étaient formées en un peu partout dans le pays. Cette croisade en faveur du suffrage des femmes et de l'égalité des droits, remporta quelque succès et certaines requêtes ont été admises depuis dans les constitutions provinciales. Quelques provinces, y compris le Kwangtung, Hunan, Chékiang et Szechuan ont accordé la «franchise» aux femmes. Ceci n'est sans doute qu'une victoire partielle et la bataille n'est pas encore entièrement gagnée, quoique les femmes en Chine occupent aujourd'hui une place importante dans la politique du pays; le 30 % d'entre elles ont des situations officielles. Le président du Conseil politique du peuple, un congrès de temps de guerre, est une femme, Dr Wu Yi-fang, qui a été déléguée par la Chine à la Conférence des Nations Unies, siégeant à San Francisco (avril-juin, 1945).

En outre, le fait que des hommes éminents, influencés par le nouvel esprit qui déferle sur la nation, se sont joints aux femmes dans la lutte en faveur de l'égalité des droits, a été un grand encouragement pour les dirigeants des diverses organisations féministes; elles ont pleinement conscience du rôle que la femme chinoise est désormais appelée à jouer dans la destinée de son pays.

Fanny May.

ou des cœurs desséchés. A nous de l'accomplir avec goût, avec à-propos, avec science aussi — et conscience, — de le considérer surtout dans ses rapports avec le bien-être de la famille, et celui du pays tout entier, avec le sentiment aussi d'une responsabilité sociale, ce qui implique la nécessité d'y appliquer son intelligence. Il faut y ajouter aussi le goût du home, le sens du confort, le désir d'améliorer et d'embellir le cadre où l'on vit, surtout quand ce cadre est la campagne admirable qui prodigue ses grâces jusqu'à l'infini de l'horizon où là-bas se dessine le fin profil des Alpes.

M^{lle} Schnyder, fondatrice et directrice de cette Ecole, née et élevée à la campagne au sein d'une famille nombreuse, a aussi éprouvé de l'amour de la terre que d'idéal social, a parfaitement compris la nécessité de délimiter le travail de l'homme et celui de la femme. Elle veut, en effet, éviter à cette dernière le surmenage, et développer en elle la compréhension vaste et équilibrée de son rôle dans la vie paysanne, ne perdant pas de vue que, si grand que soit le domaine rural, la tâche de la femme est avant tout dans la maison; non qu'elle y soit confinée, puisqu'elle s'adonnera aussi aux travaux du jardinage, et de la basse-cour, qu'elle sera initiée aux procédés de la grande culture et mise à même de connaître les nouveautés agricoles, mais il ne lui convient pas de participer aux lourds travaux qui l'épuisent et lui retirent des forces qui sont dues avant tout à ses enfants.

Représentez-vous une grande maison familiale, solidement campée et bien aménagée, claire et gaie, un outillage approprié, des locaux pratiques pour la cuisine, la couture, la cuisson du pain, le tissage du lin, la fumure des viandes, les cours théoriques, l'économie domestique et sociale, les arts, oui, les arts! pour tisser les belles toiles et confectionner les costumes, décorer armoires et bahuts, embellir l'intérieur, savoir ajouter au travail ce qui donne à la vie du charme, au cœur une joie, à l'esprit une élévation.

Ah! qu'elles sont heureuses, les belles filles aux tresses dorées, et surtout qu'elles seront un jour d'heureuses femmes et d'heureuses mères, quand les années et l'expérience auront mûri la science acquise à Uttewyl, car on ne travaille bien et avec efficacité que dans la liberté de l'effort et dans la pleine conscience de ses responsabilités.

L'adresse manuelle affranchit l'esprit, mais ne l'élève pas toujours. Il faut que s'y ajoute l'amour du labeur patient, parfois monotone, mais toujours captivant quand il est vu d'en haut; et j'ai vu à Uttewyl de futures paysannes saines et courageuses, gaies dans leurs activités et songeuses en leur cœur. Elles seront utiles à leurs familles et à leur patrie et sauront transmettre à leurs filles le bon grain qu'avec tant de clairvoyance et de sollicitude Mlle Schnyder leur a confié. Et j'allais oublier la perle du collier! C'est la petite Crèche composée de 5 à 6 bébés que les mamans amènent chaque matin et que les jeunes filles soignent sous la direction d'une garde diplômée.

DERRON-ULLIAC.



Glané dans la presse...

Un correspondant de l'« Aftontidningen », de Stockholm, social-démocrate, qui séjourne en Suisse, écrit, dans un article daté de Berne, que la femme suisse se consacre avant tout à son ménage. « Le ménage avant tout et à chaque instant de la journée. Et un ménage où rien ne doit être laissé au hasard ». Le journaliste suédois souligne que les ménagères suisses sont très capables, particulièrement en Suisse alémanique, mais qu'il leur reste peu de temps pour les frivolités ou même pour la culture intellectuelle. La femme suisse moyenne a d'ailleurs bien l'air d'une ménagère. Elle s'habille bien, mais avec peu de fantaisie, porte souvent des tresses — naturelles — et se peint très rarement les lèvres.

Mais le plus surprenant de tout est que la femme suisse ne possède pas le droit de vote, constituant ainsi un cas unique en Europe. « Elle ne le veut pas, ou plutôt la majorité des femmes suisses ne le veulent pas, ce qui ne dépend pas uniquement du fait qu'elles sont conservatrices et qu'elles estiment que la place de la femme est à la maison. Entre parenthèses, beaucoup d'entre elles ont une telle conception des choses, qu'elles considèrent sans bienveillance une femme mariée qui gagne sa vie. » Le journaliste suédois reconnaît que la question du droit de vote est différente en Suisse que dans les autres pays, du fait des très nombreuses votations auxquelles doivent participer les électeurs tout au long de l'année.

L'auteur de l'article se demande finalement si la femme suisse est plus heureuse que dans les autres pays. Considérant le nombre élevé des divorces en Suisse, il croit pouvoir donner une réponse négative à cette question.

(Sévère, sans doute, mais assez juste!)

Nouvelles des Sections suffragistes

Il faudrait tout dire de la conférence que M. le Dr Henri Perret, conseiller national, a prononcée à La Chaux-de-Fonds, le 18 février, il faudrait le publier à tous les carrefours, afin de réveiller les indécis et de faire comprendre aux hommes leur égoïsme et leur injustice à l'égard de leurs compagnes.

Lorsque les Américains constatent que dans la plus vieille démocratie du monde, les femmes sont exclues de la vie politique, leur étonnement n'a pas de bornes, et de s'exclamer: « Comment? vous traitez vos femmes en mineurs, de la même manière que vous nous reprochez de traiter les nègres? »

La Suisse désire faire partie des Nations Unies, mais elle ne pourra être membre de cet organisme tant qu'elle n'aura pas réalisé, dans

la vie publique, l'égalité des sexes. La chartre, en effet, impose cette première condition à ses adhérents (art. 1er, confirmé par les art. 9, 11, 13).

Les arguments des opposants sont généralement de piètre nature et aisément réfutés: les femmes sont moins intelligentes que les hommes... et Mme Curie? et tant d'autres femmes remarquables? En Suisse, citons un seul exemple tout proche: Mlle Picard, professeur à l'Université de Neuchâtel (voir dans ce même numéro la notice concernant sa dernière publication).

Les femmes délaissent leur foyer pour aller voter? Bien au contraire, elle iront voter pour le défendre, ce foyer: les lois qui devraient le protéger sont l'œuvre des hommes, et ces lois régissent les régimes matrimoniaux, règlent le sort de celui qui abandonne femme et enfants, conditionnent toutes les catégories d'assurances, si capitales pour l'existence de la famille; ne devrait-on pas aussi prévoir des salaires qui permettraient à la femme de l'ouvrier de s'occuper de son ménage et de ses enfants?

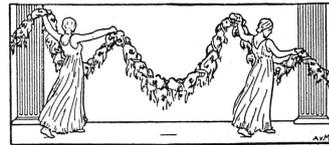
Nous avons en Suisse toutes les libertés, sauf celle de se désintéresser des affaires publiques, donc il est du devoir des femmes de réclamer les droits politiques.

Abandonnons la théorie des égoïstes et des rétrogrades et voyons la pratique: partout où la femme a le droit de vote, la moralité s'est élevée, la prostitution a diminué, des lois sur la protection de l'enfance, de la famille, l'aide aux vieillards, les pensions aux veuves et aux orphelins, ont été promulguées.

Sans faire preuve d'aucune partialité, on est obligé de reconnaître que dans les pays qui accordent l'égalité politique aux femmes, de nombreuses améliorations sociales ont été réalisées.

Le citoyen suisse qui aime et respecte sa mère, sa femme, ses filles, ne peut plus tolérer de les voir traiter en mineurs, quand ce n'est pas en servantes.

E. di Centa.



A travers les Sociétés

XX^e Journée des Femmes vaudoises

La journée des femmes vaudoises, qu'organisent depuis vingt ans la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et l'Association du costume vaudois, auxquelles s'est jointe l'Association agricole des femmes vaudoises, a eu lieu le 20 février à Lausanne; chaque année on peut constater, avec joie, son succès grandissant, l'intérêt qu'elle suscite dans des milieux toujours plus étendus de la population féminine. Chaque année également, on doit constater — avec plaisir — que son esprit est toujours plus féministe, que l'on y parle chaque fois plus nettement des droits politiques de la femme. Car on ne peut

agir vraiment et à fond qu'avec le bulletin de vote. C'est le meilleur moyen d'arriver à des solutions rapides, dit Mme Poinso-Chapuis, qui a quelque expérience! Cette fois donc, c'est le représentant de l'Etat de Vaud, M. G. Despland, chef du Département de l'Intérieur, qui a affirmé nettement qu'il est temps de donner aux femmes leurs droits politiques. Elles ont du mérite, dit-il, de faire tout ce qu'elles font sans bulletin de vote. Le pays aura tout à gagner et rien à perdre à voir les femmes associées de plus près à ses destinées; on ne doit pas s'opposer au désir des femmes de servir mieux encore le pays, ce pays qu'elles ont fidèlement servi pendant la guerre, à l'armée, aux champs, à l'usine, dans les foyers.

La séance s'est tenue sous la direction de Mlle Hr. Fonjallaz (Epesses), le matin, et l'après-midi, sous la présidence de Mmes Monnier (Champvent), présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, et Breuer-Dégailler (Clarens), présidente de l'Association du costume vaudois. Le matin, M. le Dr Th. Bovet, médecin psychiatre à Zurich, a parlé du christianisme dans la vie quotidienne, montrant comment il aide à résoudre les difficultés familiales, entre employés et employeurs; une foi joyeuse, pratique, éclaire la route à suivre et permet de comprendre son prochain.

Mme Jeannet, présidente de l'Alliance nationale de sociétés féminines, a donné les résultats de la collecte des femmes suisses pour les mères et les enfants affamés d'Europe, relevé la brillante réussite du III^e congrès féminin de Zurich, qui clôt ses comptes avec un bénéfice. (Bien travaillé, Mesdames!)

L'après-midi a vu un public encore plus nombreux que le matin; les paysannes ont écouté avec un intérêt passionné l'exposé de M. A. Gachet (Bioley-Orjulaz), président de la Chambre vaudoise d'agriculture, sur l'exode rural. La simplicité et la netteté avec lesquelles l'orateur a insisté sur la désaffection des jeunes pour le travail des champs ont apporté un encouragement à ces paysannes si fatiguées par leur lourde tâche, si peu et si mal secondées, comme si le fait de voir étalés leurs soucis leur apportait du réconfort. M. Gachet a dit que l'Etat fait pour tenter de retenir à la campagne les bras attirés par les salaires élevés, la journée de huit heures, les avantages sociaux du travail à l'usine ou sur les chantiers, par les distractions de la ville. Partout, on fuit l'effort, le travail pénible. Mais le problème de la désertion des campagnes ne tient pas qu'à des causes matérielles; il tient de la vie spirituelle, il relève, du sens profond de la vie.

L'habitude partie familière, organisée par les Vaudoises d'Echallens, a terminé cette journée si réussie, dont chacune est rentrée avec le sentiment précieux de n'avoir pas perdu son temps.

S. B.

Dernière assemblée des organisatrices du Congrès.

Le 28 janvier, se sont réunies à Zurich, les déléguées des sociétés qui avaient participé à l'organisation du Congrès de Zurich. La présidente, Mme Jeannet, empêchée par la maladie, fut remplacée par Mme Debrüt-Vogel, qui donna la parole à Mme Eder, la cheville ouvrière de toute l'organisation, puis à la trésorière, Mlle H.



Publications savantes

Le roman de Sulpicia¹

Si la Grèce a connu en Sapho une grande poétesse lyrique, Rome fut moins bien partagée et ne peut opposer à la célèbre Lesbienne qu'une jeune femme dont l'œuvre fort modeste se ramène à une quarantaine de vers. C'est à cette dernière pourtant que Mlle Esther Bréguet vient de consacrer sa brillante thèse de doctorat: *Le Roman de Sulpicia*. A dire vrai, l'ouvrage de notre éminente latiniste n'est pas uniquement consacré à Sulpicia; l'auteur s'est aussi attaché au problème difficile d'identifier l'heureux correspondant de la jeune femme. Mlle Bréguet affirme que c'est Ovide. Elle fait appel, pour démontrer sa thèse, à toutes les ressources de la philologie classique, en nous révélant, chose rare, un esprit aussi sensible à la beauté littéraire que soumis à la méthode scientifique la plus stricte. Mais, ce qui nous intéresse surtout, c'est Sulpicia dont le caractère et le génie poétique sont analysés ici avec délicatesse, avec subtilité même. Cette jeune Romaine de grande famille nous apparaît, au milieu de la société assez tarée du siècle d'Auguste, dans toute la passion mobile de ses sentiments, tour à tour glorieux et méprisants l'amour, foulant aux pieds l'autorité paternelle pour la regretter

bientôt. L'auteur réussit à nous rendre sympathique à l'extrême cette jeune femme de 20 ans qui n'a pas craint d'écrire:

« Tandem venit amor... »
Enfin la passion est venue... »

Nous la suivons pas à pas dans son aventure amoureuse aux péripéties mouvementées. Ajoutons que Sulpicia occupe une place tout à fait honorable parmi les poètes élégiaques, les Tibulle, le Propertius, dont son époque vit la brillante école. Nous remercions donc Mlle Bréguet d'avoir rendu accessible au public l'œuvre de la seule poétesse latine et nous la félicitons d'avoir si heureusement réussi dans cette tâche à la fois littéraire... et féministe. R. W.

PICARD Sophie: *Sur les bases du groupe symétrique et les couples de substitutions qui engendrent un groupe régulier*. (Mémoires de l'Université de Neuchâtel, XIX, 1946).

Il est toujours réjouissant de voir accorder des distinctions à des femmes de valeur, bien que de telles femmes ne soient pas très rares que des hommes de valeur. Ce fut, pourtant, un événement extraordinaire lorsqu'en 1939, l'Université de Neuchâtel fit appel à M^{lle} S. Picard comme professeur extraordinaire de géométrie supérieure.

M^{lle} Picard vient de publier un mémoire sur la théorie des groupes de substitution. Depuis 1938, cet éminent professeur avait fait paraître, dans diverses revues, des articles en cette matière. Ce travail, présenté sous une forme très systématique — dilemmes, propositions et remarques s'enchaînent avec clarté —, fait preuve d'une grande maîtrise du sujet.

Pour les non-initiés, ces 220 pages couvertes de majuscules, de parathèses et de lettres grecques, seront de l'hébreu. Quant au petit nombre des « élus », ils goûteront, j'en suis sûre,

l'harmonie et la beauté de ce mémoire. On ne dira plus qu'une femme ne peut rien comprendre à la science pure et abstraite! T. P.



GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE ANGLE RUE VERDAINE
La Maison des bonnes qualités

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
SERVIR - BOYS
LOUIS KUHNE
6, rue du Rhône

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
M^{me} Vve L. MENZONE
Solidité - Élegance
5 0/0 escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

N'oubliez pas que c'est chez Hirt
4, rue de la Fontaine, que vous trouvez les plus belles fleurs, les plus fraîches. Tél. 5.01.60

Tout pour économiser LE GAZ
Cuisinières et réchauds derniers modèles
Autocuiseurs - Grils „Melior“
Marmites à vapeur
E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

Mesdames!
Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au
Salon de coiffure **Robert** spécialiste
PERMANENTES - TEINTURES
BOURG-DE-FOUR 36 Téléphone 4.14.86

¹ Esther Bréguet, Georg, Genève 1946.